

# Comités de suivi d'ALLPH@

## 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année

- Pour les doctorants qui demandent à s'inscrire en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année (sauf si la soutenance est prévue avant le 31 décembre)
- Comités de suivi par des binômes d'enseignants-chercheurs rattachés à ALLPH@ (PR, MDC HDR ou MCF co-encadrant des thèses) constitués par la Commission des Thèses
- Entretiens de 20mn à partir d'un questionnaire auquel le doctorant devra répondre préalablement et qu'il leur remettra (accompagné d'un CV et d'un relevé généré par ADUM des formations effectuées)
- L'entretien aura lieu en juin ou septembre selon les disponibilités. En cas d'éloignement du doctorant, il pourra être envisagé un autre dispositif (par Skype, par exemple)
- La directrice de l'ED contactera les doctorants en mettant en cc les deux membres de leur comité de suivi. Ceux-ci communiqueront ensuite aux doctorants la date de remise du questionnaire rempli, le lieu où se déroulera le comité et les horaires exacts de passage.
- L'entretien aura lieu en juin ou septembre selon les disponibilités. En cas d'éloignement du doctorant, il pourra être envisagé un autre dispositif (par Skype, par exemple). Des permutations sont possibles en cas d'impossibilité dirimante du doctorant de se libérer à la date prévue de leur comité.
- Le comité remplira le document proposé (voir document joint) qui sera communiqué à l'ED qui le transmettra au doctorant et à son directeur et à l'ED. Le questionnaire rempli par le doctorant ne sera pas inclus dans ce document.
- En cas de problème allant au-delà de leur capacité de conseil, ils feront remonter l'information à la direction de l'ED qui pourra ensuite rencontrer plus longuement les doctorants qui paraissent nécessiter une prise en charge plus spécifique